



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 octobre 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 Octobre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Octobre 1999

**Niort, porte ouvertes sur les années 2000 : centre de promesses
télévisé Téléthon**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Robert LEON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Jean-Robert BEJUGE.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Patrick ARNAUD, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99542

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 octobre 1999

Information Communication&Relations
Ext.

**Niort, porte ouvertes sur les années 2000 : centre de promesses
télévisé Téléthon**

Madame Marie-Josèphe SOULISSE, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La Ville de Niort a décidé de prendre une part active dans les festivités qui marqueront le passage au 3e millénaire. A l'occasion de ces célébrations, nous souhaitons mettre en exergue sa caractéristique de "**ville-portes**" et décliner la thématique **portes de la vie**. Forte de son ancrage dans les valeurs de solidarité issues des grandes mutuelles d'assurance et de sa tradition associative, Niort s'est portée candidate pour l'organisation d'un centre télévisé pour le Téléthon.

L'édition 1999 du Téléthon se déroulera donc les 3 et 4 décembre prochain. A cette occasion, France 2 sélectionnera les animations et les prestations les plus marquantes de la manifestation et les diffusera dans le cadre des 30 heures de programmes retransmis au niveau national.

En 1998, l'Association Française contre les Myopathies s'est lancée dans "la grande tentative", une quête médicale dont l'enjeu est capital. Il s'agit de mettre au point en cinq ans les techniques de thérapies géniques permettant de soigner non seulement les maladies génétiques mais également de faire avancer la recherche sur le cancer, les maladies cardio-vasculaires et le sida.

Dans le cadre de cette opération d'envergure, nous souhaiterions cette année encore prouver que la Ville de Niort, ses communes voisines, ses entreprises, associations et habitants sont particulièrement motivés et impliqués dans cet élan de solidarité.

Le Téléthon permet de présenter les douze villes françaises retenues, leur population, le patrimoine et la culture locale.

Le thème choisi à Niort pour harmoniser les différentes animations de ces journées sera donc centré sur la solidarité et les racines patrimoniales. Une reconstitution ludique et festive des grands moments de l'histoire niortaise devrait servir de fil conducteur à la manifestation : de la constitution de la Commune par Jean Sans Terre en 1199, à la reprise de la ville par Bertrand Du Guesclin en 1373, au grand saut vers le troisième millénaire. Un grand jeu de rôles permettra aux participants, animateurs et visiteurs de faire ce voyage dans le temps en assurant une partie de la collecte de dons.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions à intervenir au niveau national et local

- désigner, pour siéger au Comité d'organisation et de sélection :

* Mme CHAIGNEAU

* M. LAMARQUE

* Mme SOULISSE

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Marie-Josèphe SOULISSE